



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pompes funèbres

Question écrite n° 62783

Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur une mesure de la loi n° 2009-526 de simplification du droit. En effet, cette loi prévoit la création d'un fichier national recensant tous les contrats obsèques souscrits. Cette mesure permettrait aux proches d'un défunt de savoir si ce dernier avait souscrit ce type de couverture et éviter ainsi d'en assurer eux-mêmes la charge financière. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer la date de publication du décret d'application.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62783

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2009, page 10363

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)